



RAPPORT ANNUEL

2023

**DU PRIX ET DE LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS**

Ce rapport d'activité est établi par Terre de Picardie en application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Il est destiné à l'information des membres du conseil communautaire, puis il sera transmis aux Maires des communes membres afin qu'ils puissent le présenter à leurs conseils municipaux et le tenir à la disposition du public.

Rédaction : Terre de Picardie

Crédit Photos : Samuel Dhote / Terre de Picardie / pxhere

LEXIQUE

AGEC : loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire du 10 février 2020

Biodéchets : il s'agit de déchets non dangereux et biodégradables. Ils sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts.

CS : Collecte Sélective

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Il s'agit de l'ensemble des déchets produits par les ménages (OMR, déchets des collectes sélectives, déchets collectés en déchèterie), ainsi que la partie des déchets d'activités économiques prise en charge par le service public.

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

Modecom : méthode de caractérisation des ordures ménagères. Méthode développée par l'ADEME permettant de déterminer les caractéristiques physiques et qualitatives des gisements de déchets.

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles. Il s'agit de la part des ordures ménagères collectées en mélange, restant après les collectes sélectives.

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Population DGF : la population au sens DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est constituée par la population totale au sens Insee majorée d'un habitant par résidence secondaire et par emplacement de caravane au titre de l'accueil des gens du voyage.

Refus de tri : il s'agit des déchets collectés en tri mais renvoyés en enfouissement car ils ne sont pas recyclables.

TEOM : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est un des 3 modes de financement du service d'élimination des déchets de la collectivité (avec la REOM, Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, et le budget général). Le service est financé par l'impôt, et le montant payé est totalement indépendant de l'utilisation du service, il est fonction de la surface bâtie.

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Elle est due par les entreprises dont l'activité ou les produits sont considérés comme polluants (déchets, émissions polluantes, huiles, lessives, matériaux d'extraction...)

TI : Tarification Incitative. Elle permet l'application du principe pollueur-payeur aux usagers du service. Elle intègre le niveau de production de déchets pour facturer l'utilisateur, alors incité financièrement à des comportements vertueux.

SOMMAIRE

PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DU SERVICE	p.5
Le Territoire desservi	p.6
Les moyens humains et matériels	p.8
LES INDICATEURS TECHNIQUES	p.10
Les déchets ménagers	p.11
Les emballages ménagers	p.14
La déchèterie	p.18
Les collectes en apports volontaires	p.23
Bilan tonnages 2023	p.26
COMMUNICATION ET PREVENTION	p.27
La communication	p.28
Le programme de prévention	p.29
LES INDICATEURS FINANCIERS	p.31
Les Marchés Publics	p.32
Coût du service 2023	p.33
FAITS MARQUANTS 2022 / PROJETS ET PERSPECTIVES	p.35
Les faits marquants 2023	p.36
Projets et perspectives	p.40

Abréviations :

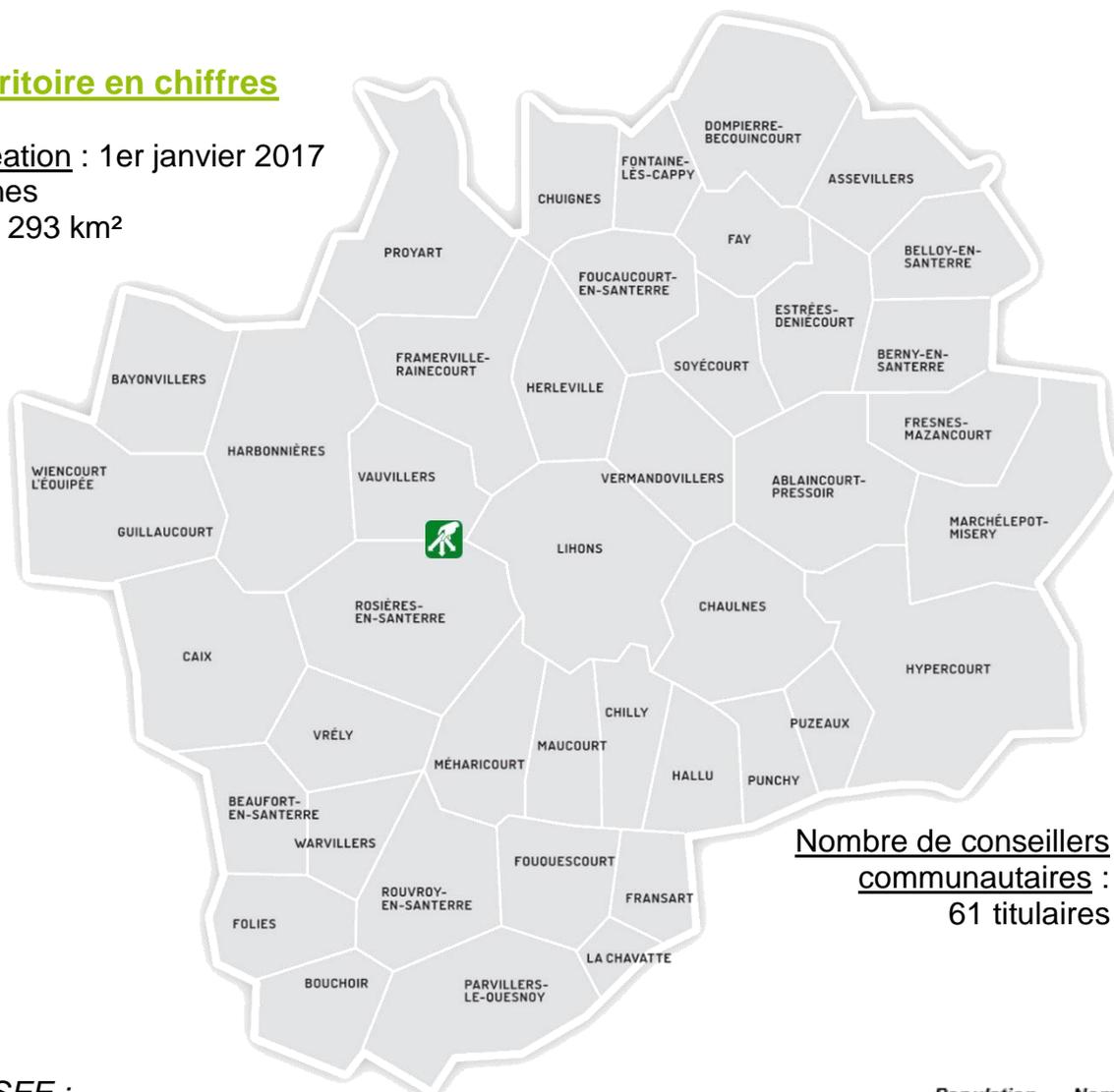
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (bacs marron)
- CS : Collecte Sélective (sacs jaune et bleu)
- DMS : Déchets Ménagers Spéciaux (déchèteries)
- ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
- TEOM : Taxe pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères



PRESENTATION DU TERRITOIRE.

1. Le Territoire en chiffres

Date de création : 1er janvier 2017
 43 communes
 Superficie : 293 km²



Nombre de conseillers
 communautaires :
 61 titulaires

Chiffres INSEE :

Population totale 2021 : 18272
 Population municipale 2021 : 18051
 Nombre de logements : 8 421
 Population SMITOM : 18 298

HERLEVILLE	193	85
HYPERCOURT	695	333
LA CHAVATTE	68	27
LIHONS	459	215
MARCHELEPOT - MISERY	585	271
MAUCOURT	195	78
MEHARICOURT	564	253
PARVILLERS LE QUESNOY	234	124
PROYART	751	328
PUNCHY	81	43
PUZEAUX	283	115
ROSIERES EN SANTERRE	2962	1442
ROUVROY EN SANTERRE	211	101
SOYECOURT	191	89
VAUVILLERS	216	122
VERMANDOVILLERS	153	72
VRELY	450	218
WARVILLERS	125	60
WIENCOURT L'EQUIPEE	258	120
TOTAL	18051	8421

	Population municipale 2021	Nombre de foyers
ABLAINCOURT-PRESSOIR	267	119
ASSEVILLERS	308	134
BAYONVILLERS	334	153
BEAUFORT EN SANTERRE	191	84
BELLOY-EN-SANTERRE	147	80
BERNY-EN-SANTERRE	150	72
BOUCHOIR	255	122
CAIX	696	342
CHAULNES	1997	963
CHILLY	165	83
CHUIGNES	145	78
DOMPIERRE-BECQUINCOURT	719	315
ESTREES-DENIECOURT	358	155
FAY	96	41
FOLIES	157	78
FONTAINE-LES-CAPPY	54	25
FOUCAUCOURT-EN-SANTERRE	238	114
FOUQUESCOURT	153	74
FRAMERVILLE-RAINECOURT	451	207
FRANSART	160	62
FRESNES-MAZANCOURT	157	66
GUILLAUCOURT	395	187
HALLU	144	73
HARBONNIERES	1640	698

➤ **Répartition des compétences exercées :**

	ORDURES MENAGERES	COLLECTE SELECTIVE	VERRE	DECHETERIE
COLLECTE	Terre de Picardie	Terre de Picardie	SMITOM	Terre de Picardie
TRAITEMENT	SMITOM	SMITOM	SMITOM	Terre de Picardie

➤ **Le SMITOM du Santerre**

Crée en 2002, le SMITOM du Santerre est un Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères. A l'origine de sa création, la volonté des collectivités de mutualiser leurs moyens et de maîtriser les coûts de traitement des déchets ménagers notamment grâce à la création d'un centre de tri au coeur du territoire à Rosières en Santerre.

Aujourd'hui, le SMITOM représente près de 115 000 habitants répartis sur 5 EPCI à l'est du département de la Somme : la Communauté de Communes de la Haute Somme, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme, la Communauté de Communes Terre de Picardie, la Communauté de Communes du Grand Roye et la Communauté de Communes Avre Luce Noye.

La population de Terre de Picardie représente donc 16 % de la population totale couverte par le SMITOM du Santerre.

Ainsi, le SMITOM a pour mission le traitement et la valorisation des déchets, qu'ils soient issus des collectes en porte à porte, en points d'apport volontaire ou encore en déchèteries.

En parallèle de ses missions de traitement, le SMITOM est engagé depuis 2011 dans un Programme Local de Prévention des déchets. Une équipe dédiée propose donc toute l'année des actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public afin de réduire le volume de nos poubelles.

Cartographie

(au 1^{er} janvier 2022)

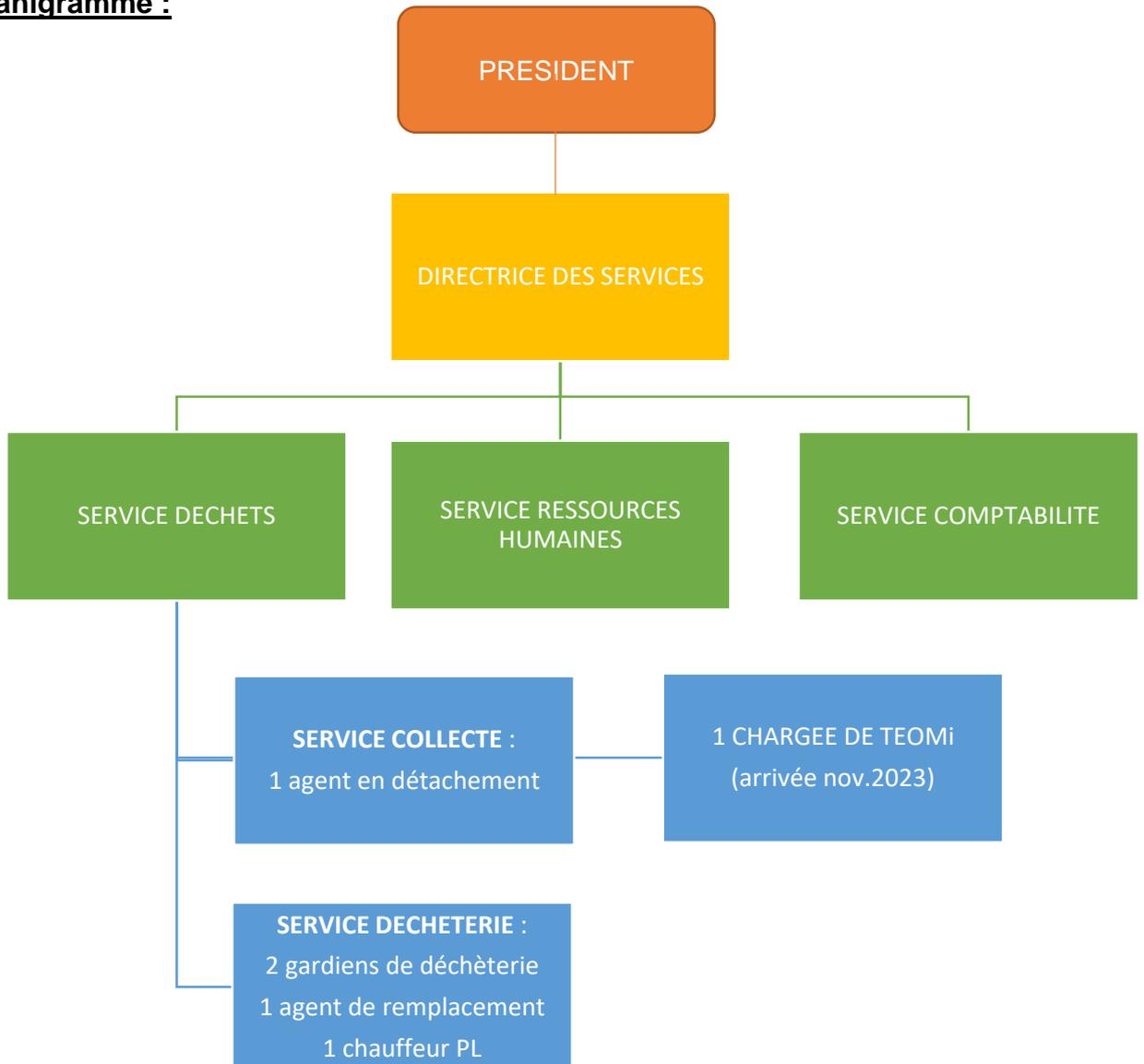
5 communautés de communes adhérentes
113 867 habitants

 Centre de tri du SMITOM du Santerre



2. Les moyens humains et matériels de Terre de Picardie

Organigramme :



Moyens matériels du Service Déchets

- 1 compacteur à déchets
- 1 camion ampliroll
- 12 bennes de déchèterie en service
- 2 « vieilles » bennes (dépannage)
- 100 colonnes à verres réparties sur le territoire





INDICATEURS TECHNIQUES.

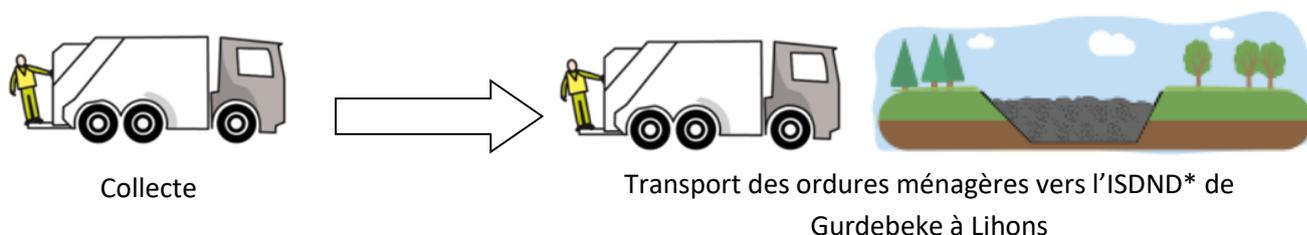
❖ LES ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine, en porte à-porte sur la totalité du territoire, par un prestataire privé – SA GURDEBEKE.

Chaque foyer est équipé d'un bac roulant de 140 litres.



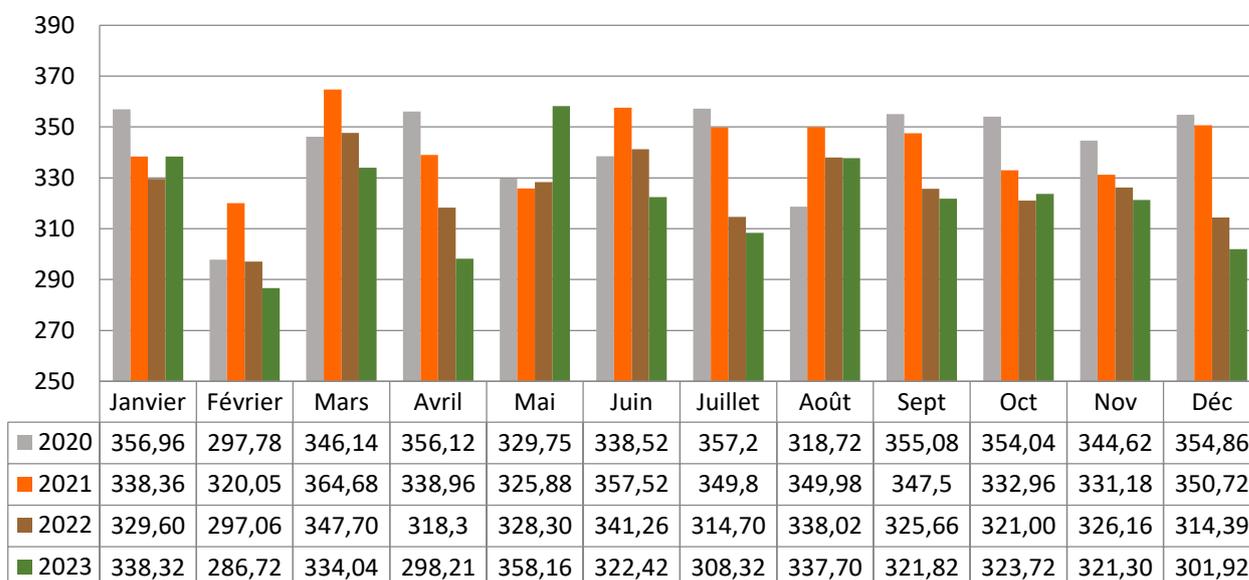
► Organisation de la filière :



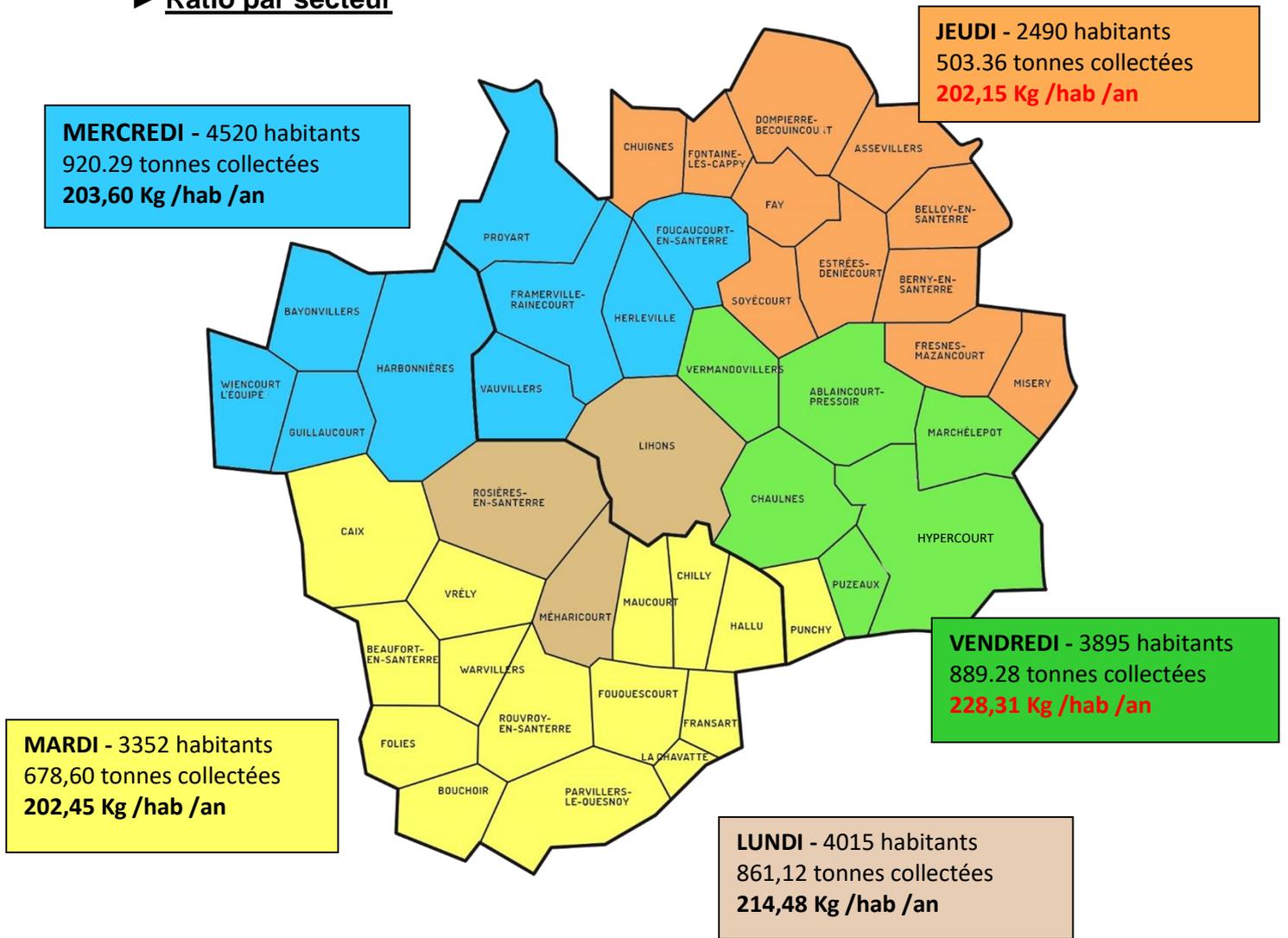
► Evolution des tonnages d'Ordures Ménagères :



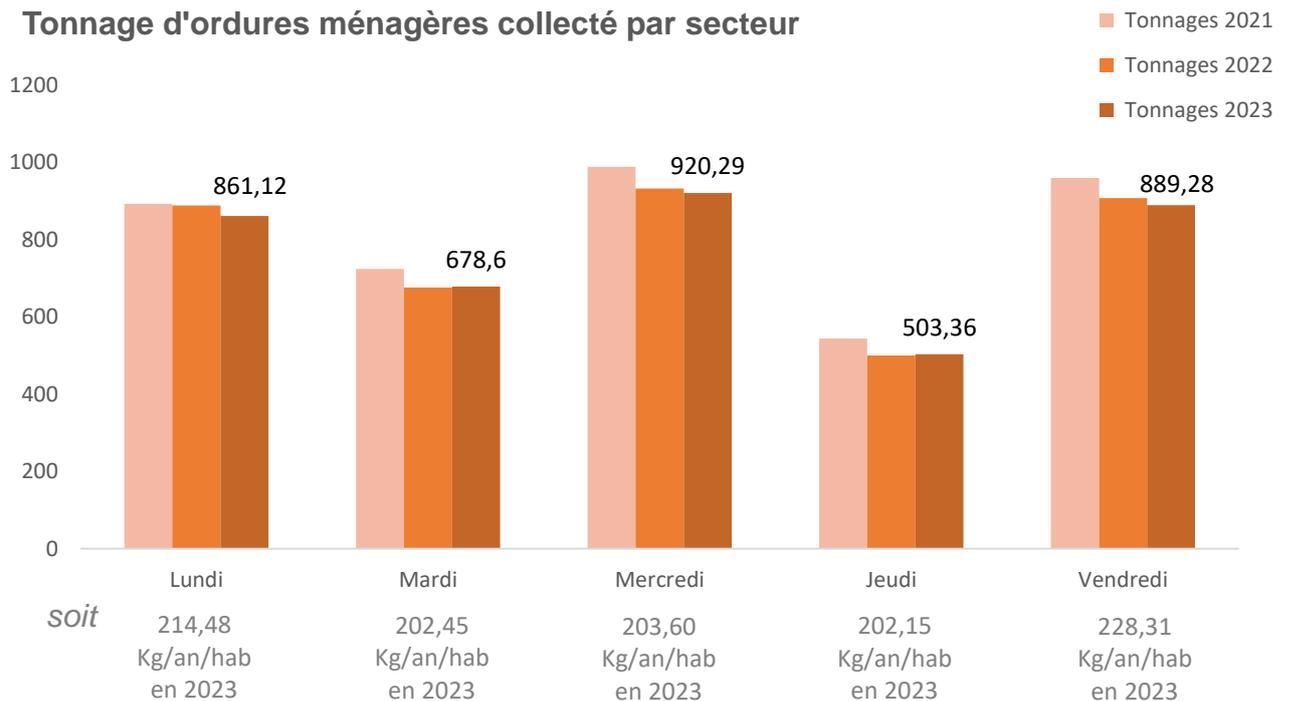
► Evolution mensuelle des tonnages collectés d'ordures ménagères



► Ratio par secteur



Tonnage d'ordures ménagères collecté par secteur



► Caractérisation 2023 des ordures ménagères

La connaissance de la composition des déchets ménagers résiduels est primordiale pour l'optimisation du service et pour mettre au point des actions dans le cadre de la prévention et du tri des déchets. La dernière campagne de caractérisation avait été réalisée en 2019

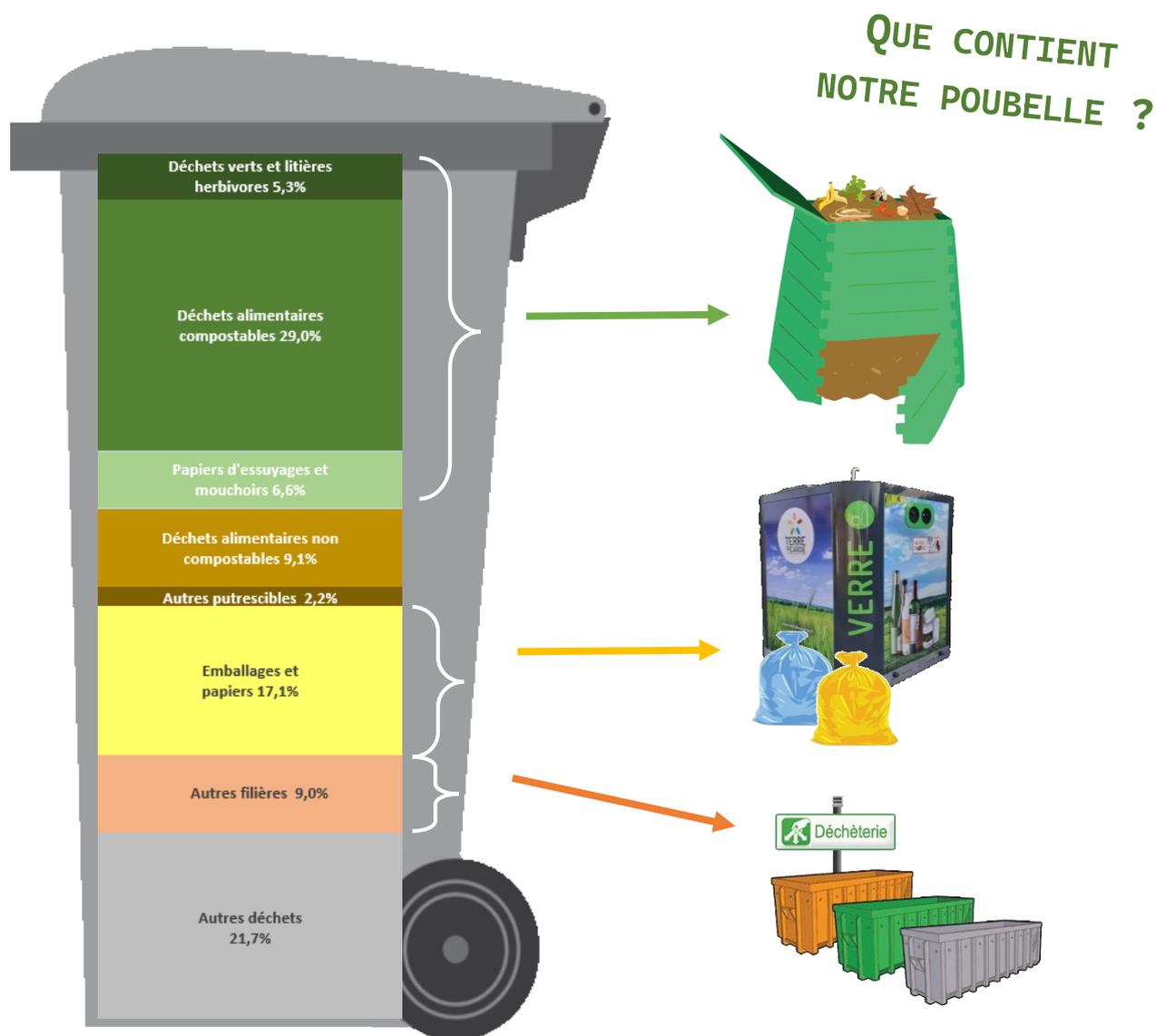
Méthodologie :

Des bacs ont été collectés représentant 192 foyers répartis sur 16 communes du territoire. L'habitat collectif était également représenté dans les échantillons.

Les poubelles ont été collectées sans compaction, la veille au soir du passage de la benne de collecte.

Environ 990 Kg d'ordures ménagères ont été collectées et triées manuellement selon 29 sous-catégories différentes pouvant être regroupées en 8 grandes catégories (comme sur le schéma ci-dessous).

Synthèse des résultats par grandes catégories de déchets :



76 % de nos ordures ménagères pourraient être revalorisées (compostage, tri sélectif ou déchèterie).

Seules 33 % de nos poubelles devraient partir à l'enfouissement.

❖ LA COLLECTE SELECTIVE

Les emballages ménagers sont collectés en porte à-porte sur la totalité du territoire. Chaque foyer est équipé de sacs jaunes de 50 litres pour les corps creux et de sacs bleus de 50 litres pour les corps plats.

La collecte est confiée à un prestataire privé, GURDEBEKE, selon le schéma suivant :

- une semaine les corps creux (sacs jaunes)
- une semaine les corps plats (sacs bleus).

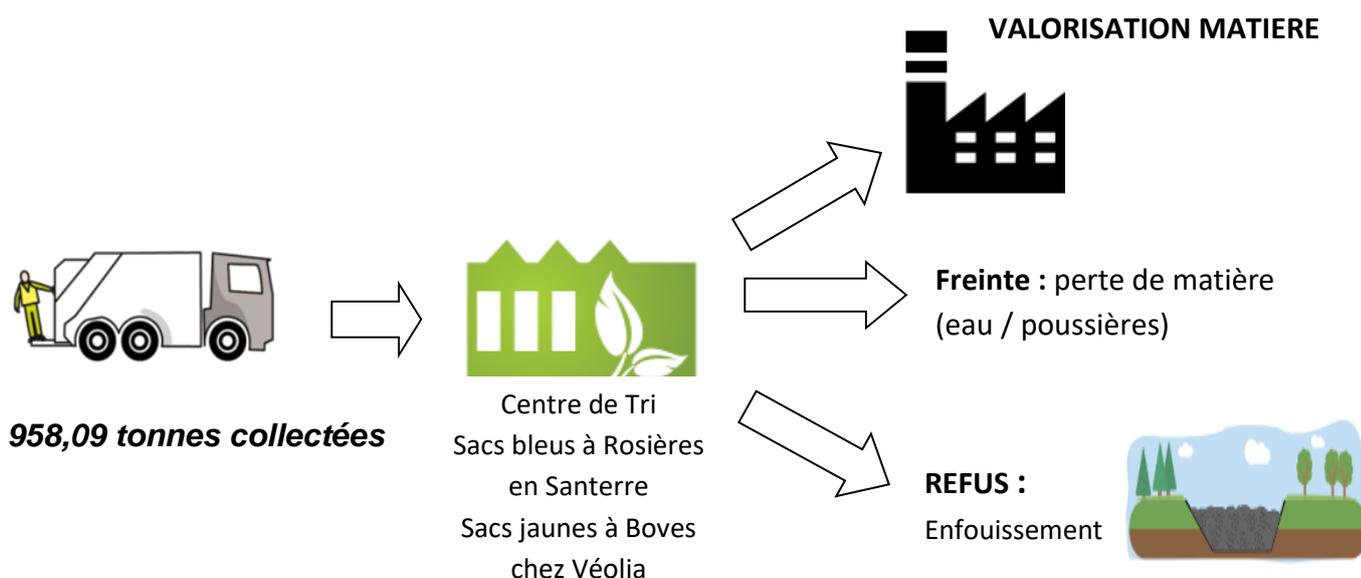


► Consignes de tri

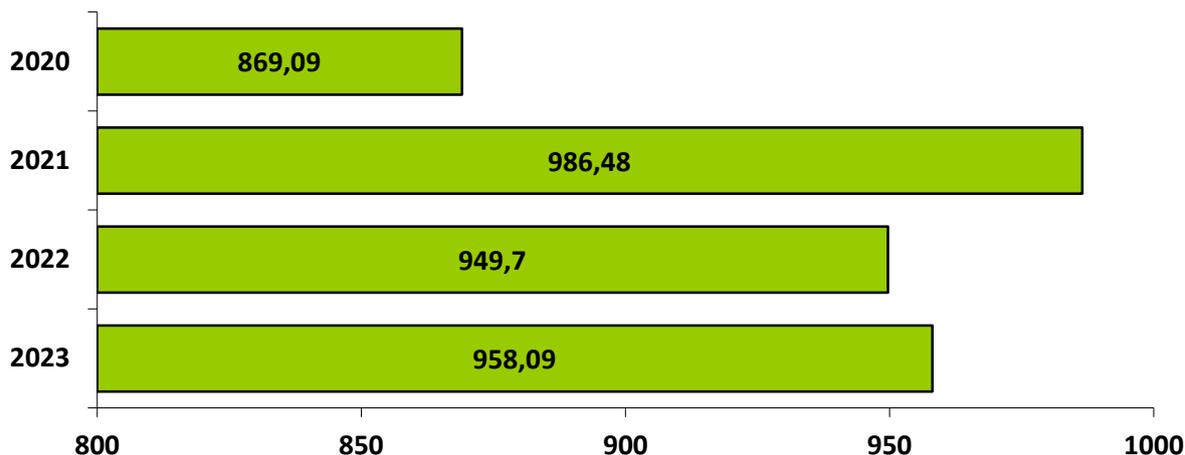


Depuis le 1^{er} janvier 2021, Terre de Picardie a mis en place les extensions de consignes de tri. Les habitants peuvent, déposer dans le sac de tri, non seulement les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en métal, mais aussi tous les emballages en plastique.

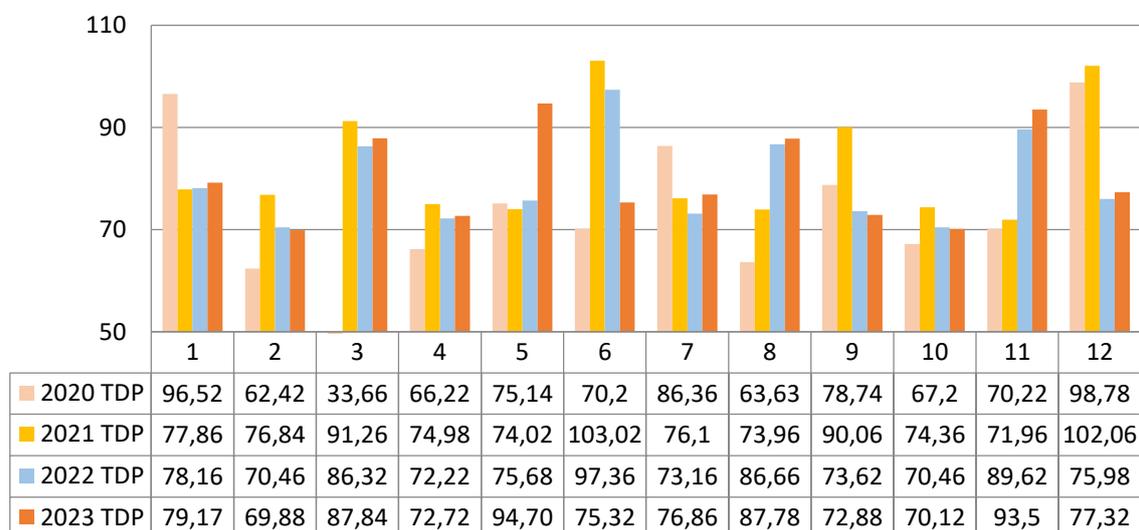
► Organisation de la filière de Traitement :



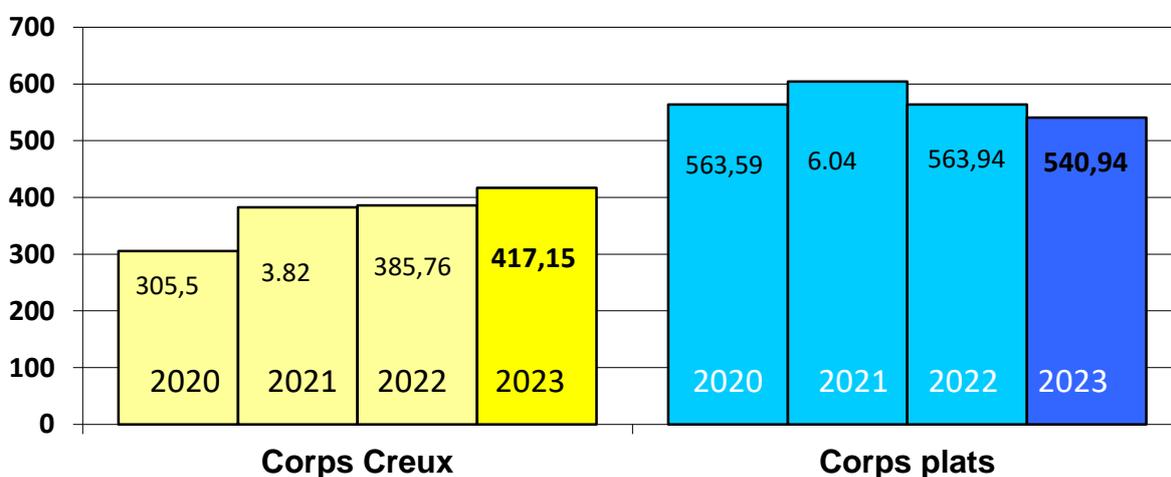
► **Evolution des tonnages collectés (Corps creux + corps plats)**



► **Evolution mensuelle des tonnages collectés des emballages ménagers**

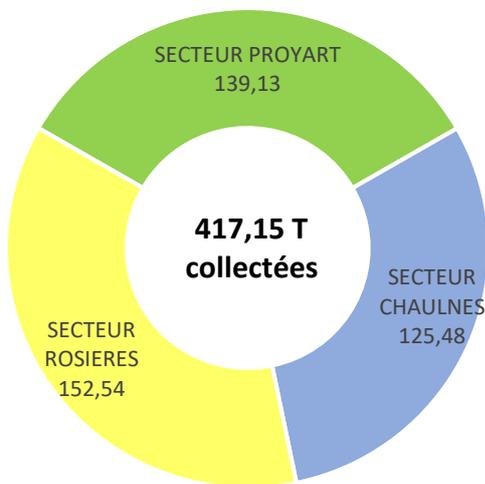


► **Evolution des tonnages collectés par catégorie d'emballages**



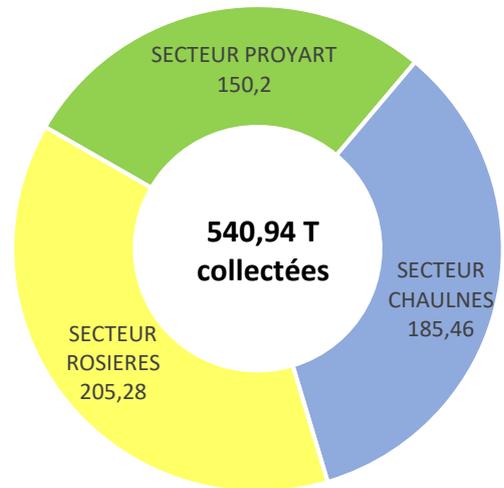
► Performance de Collecte par secteur

Tonnage d'emballages (sacs jaunes) collecté par secteur en 2023



Soit un ratio de :
23,75 Kg/Hab/An pour le secteur de Proyart
 21,22 Kg/Hab/An pour le secteur de Chaulnes
 23,46 Kg/Hab/An pour le secteur de Rosières

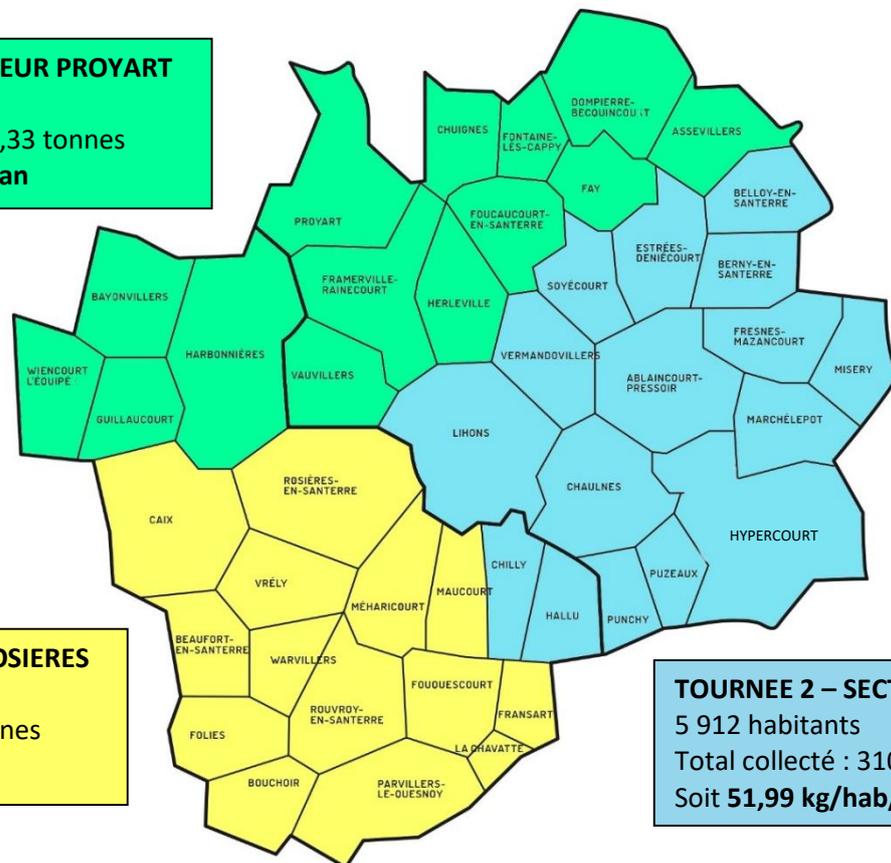
Tonnage de papiers/cartons (sacs bleus) collecté par secteur en 2023



Soit un ratio de :
 25,64 Kg/Hab/An pour le secteur de Proyart
30,77 Kg/Hab/An pour le secteur de Chaulnes
 31,57 Kg/Hab/An pour le secteur de Rosières

Soit au total

TOURNEE 1 – SECTEUR PROYART
 5 858 habitants
 Total collecté : 289,33 tonnes
 Soit **49,39 kg/hab/an**



TOURNEE 3 – SECTEUR ROSIERES
 6 502 habitants
 Total collecté : 357,82 tonnes
 Soit **55,03 kg/hab/an**

TOURNEE 2 – SECTEUR CHAULNES
 5 912 habitants
 Total collecté : 310,94 tonnes
 Soit **51,99 kg/hab/an**

Filières de reprise :

Les emballages collectés sont triés sur 2 centres de tri

- Les corps plats sont triés à Rosières en Santerre
- Les corps creux sont triés à Boves

Les matériaux	Repreneurs	Tonnage revendu en 2021	Tonnage revendu en 2022	Tonnage revendu en 2023
Acier	Arcelor Mittal Packaging	56,38	48,49	49,07
Aluminium	Régéal Affimet	7,79	10,75	8,04
Bouteilles et flacons plastiques	Valorplast	169,52	175,67	174,13
Briques Alimentaires	Revipac	11,524	14,67	12,61
Emballages carton	Revipac	165,24	226,18	269,23
Journaux Magazines	2 repreneurs : Norske Skorg et RDM	436,63	330,75	240,08
Papier blanc - Bureautique	Wepa Greenfield	/	6,03	1,58

Et après, que deviennent-ils ?

quelques exemples

15 bouteilles d'eau		=		1 pull polaire	250 canettes		=		1 cadre de vélo
8 boîtes de conserve		=		1 boule de pétanque	15 bouteilles d'huile		=		1 arrosoir
6 briques de lait		=		1 rouleau de papier toilette	500 flacons de gel douche		=		1 bac de collecte
10kg de papiers		=		9kg de papier recyclé neuf	6 boîtes de céréales		=		1 carton d'emballage

❖ LA DECHETERIE

Les habitants de Terre de Picardie ont accès, gratuitement, à la déchèterie intercommunale située à Rosières en Santerre.

► Les horaires :

HORAIRES D'HIVER :
DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERMEE	14 H / 17H
MARDI	9 H / 11H45	14 H / 17H
MERCREDI	FERMEE	
JEUDI	9 H / 11H45	14 H / 17H
VENDREDI	9 H / 11H45	14 H / 17H
SAMEDI	9 H / 11H45	14 H / 17H

HORAIRES D'ETE :
DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERMEE	14 H / 18 H
MARDI	9 H / 11 H 45	14 H / 18 H
MERCREDI	FERMEE	
JEUDI	9 H / 11 H 45	14 H / 18 H
VENDREDI	9 H / 11 H 45	14 H / 18 H
SAMEDI	9 H / 11H45	14 H / 17H

► Fréquentations

En 2023, des travaux de construction d'une nouvelle déchèterie sur le même site ont eu lieu. Seul le bâtiment pouvait accueillir les usagers. Terre de Picardie a été contraint de procéder à quelques modifications d'accès durant l'année, à savoir :

- Changement de circulation pour l'accès au bâtiment
- Plusieurs fermetures dans l'année
- 1 seul passage par jour et par foyer

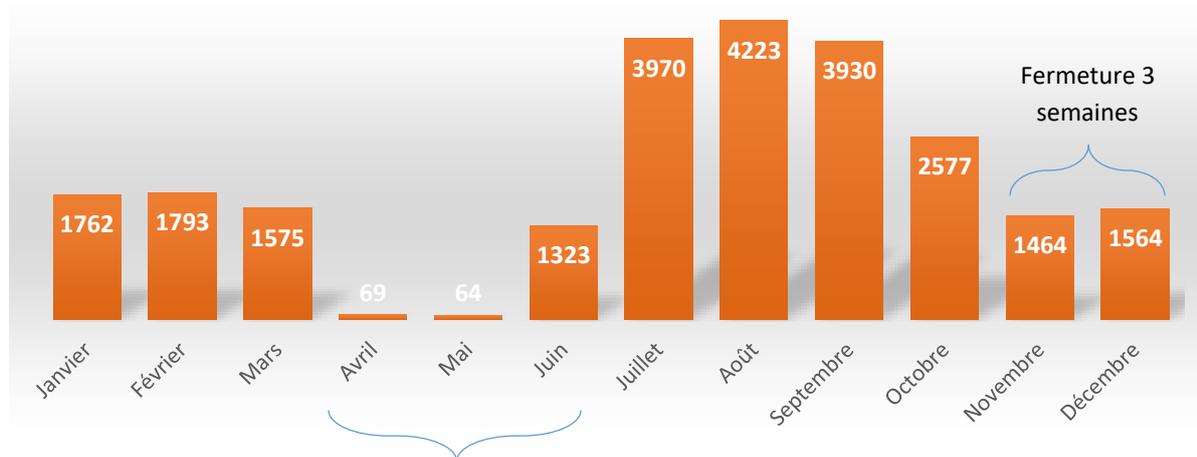
En 2023, 24 314 entrées ont été comptabilisées.

Nb d'entrées
"Particulier"
96%



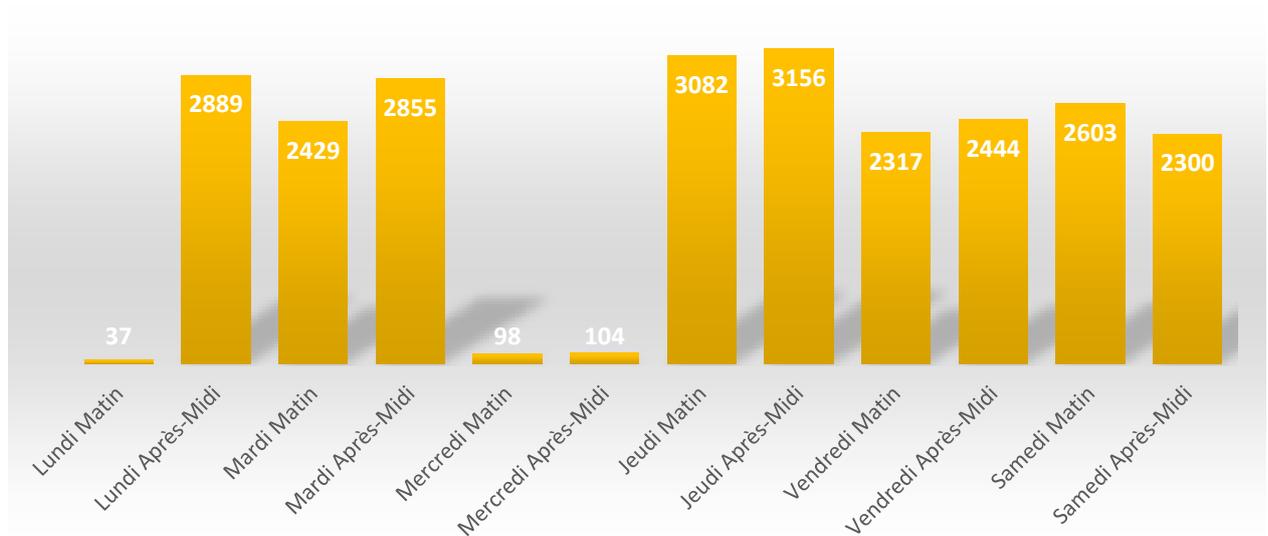
Nb d'entrées
"Professionnels"
4%

Répartition des entrées au cours de l'année



Absence de données : Panne du système de contrôle d'accès + fermeture travaux

Répartition des entrées en fonction des jours d'ouverture



► Les déchets acceptés en déchèterie :

A déposer en benne directement :



DÉCHETS
VERTS



MÉTAUX



CARTONS



DÉBLAIS
GRAVATS



AMEUBLEMENT



ENCOMBRANTS

**NOUVEAU
FLUX MIS EN
PLACE 2023**



BOIS

A déposer sur les zones et dans conteneurs dédiés :



DEEE



LAMPES



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)



PILES ET
ACCUMULATEURS



BATTERIES



HUILES
DE FRITURE



HUILES
DE VIDANGE



VERRES



TEXTILES
CHAUSSURES



RADIOGRAPHIES



PNEUMATIQUES
VL



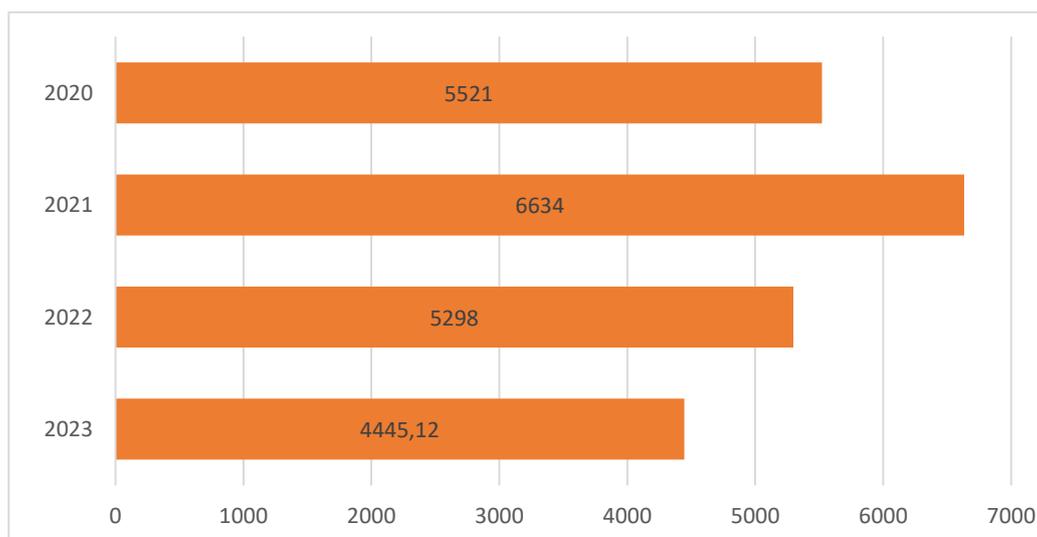
CARTOUCHES
ENCRE

► **Le traitement des dépôts en déchèterie :**

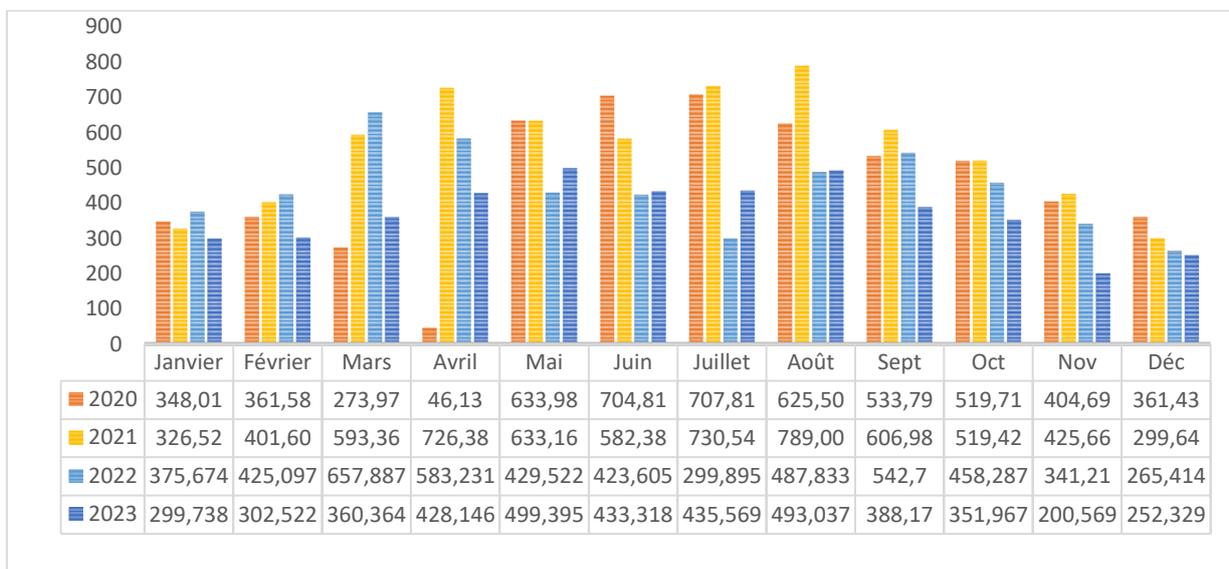
Les marchés de traitement ont été renouvelés en juillet 2022. En 2023, le transport a été assuré en régie.

FLUX	Type de Traitement ⇨	Lieu de traitement
Encombrants	Enfouissement ⇨	GURDEBEKE - Lihons
Gravats	Valorisation ⇨	VEOLIA -Boves
Déchets verts	Compostage ⇨	VEOLIA -Boves
Cartons	Recyclage ⇨	SMITOM – Rosières en Santerre
Bois	Retraitement	VEOLIA -Boves
DMS	Valorisation énergétique ⇨	ARF
Ferraille	Recyclage⇨	FRICOURT ENVIRONNEMENT – Fricourt
Mobilier	Valorisation énergétique ⇨	ECO MOBILIER
DEEE	Recyclage ⇨	ECO SYSTEM
Piles et Batteries	Valorisation ⇨	Batteries : FRICOURT / Piles : COREPILE
Huiles de Fritures	Valorisation ⇨	QUATTRA - Belgique
Huiles de Vidange	Recyclage⇨	SEVIA - Harnes
Tubes et Lampes	Valorisation énergétique⇨	RECYLUM
Cartouches d'encre	Recyclage ⇨	PRINTERRE
Pneu	Valorisation⇨	ALLIAPUR
Radiographies	⇨	REMONDIS

► **Evolution du tonnage total de déchets amenés à la déchèterie :**



► **Tonnage mensuel des apports sur la déchèterie (tous déchets confondus) :**

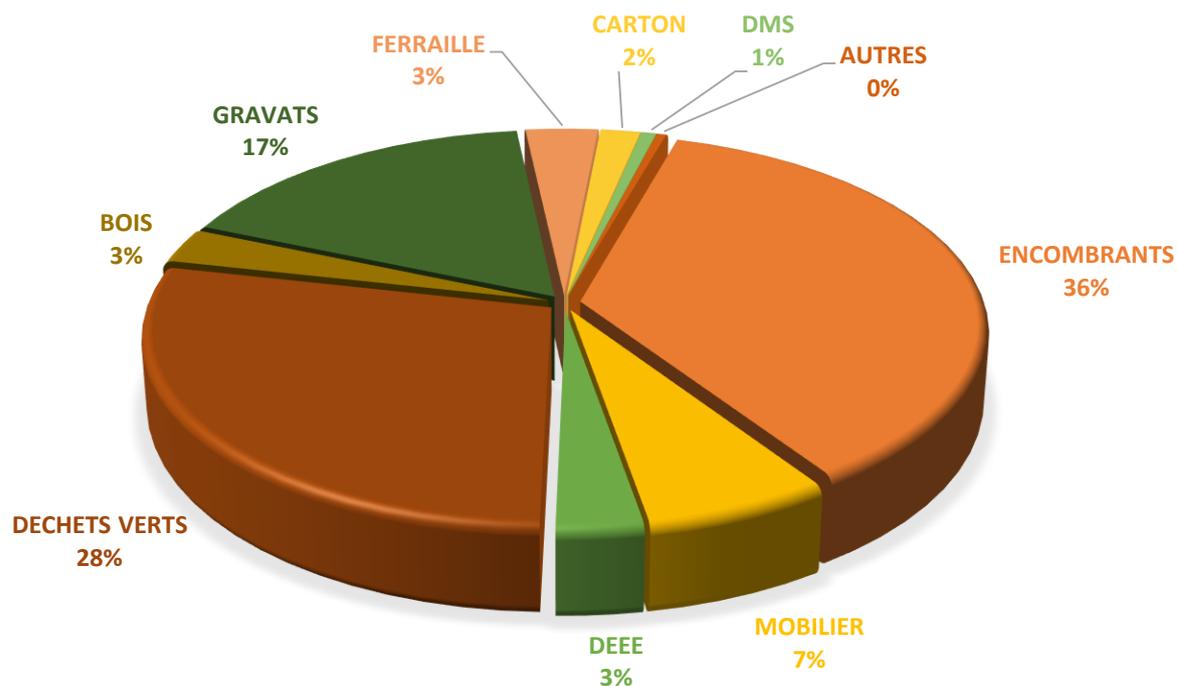


► **Tonnages par catégories de déchets**

TONNAGES	2020 (Covid)	2021	2022	2023
ENCOMBRANTS	2840,54	2643,96	2175,00	1607,26
MOBILIER	71,92	360,76	288,10	295,38
DECHETS VERTS	1237,71	1877,74	1340,02	1249,62
GRAVATS	880,60	1234,94	1120,58	750,48
FERRAILLE	203,60	208,26	162,28	145,58
PAPIER / CARTON	92,16	108,92	72,36	80,48
BOIS			8,50	129,36
DMS	36,262	36,66	16,70	29,644
HUILES VIDANGE	13500 litres	15000 litres	2500 litres	7950 litres
HUILES ALIM	480 litres	670 litres		810 litres
PILES	0,579	0,56	0,84	0,963
BATTERIES	4,097	4,20	1,30	2,87
DEEE	153,943	158,62	114,02	137,913
PNEUS*	25,29	14,71	14,57	15,74
RADIOGRAPHIES				0,241
CARTOUCHES				0,09
TOTAL	5521,41	6634,62	5298,40	4445,12

* : Le tonnage des pneus pour les années 2020 à 2022 n'a pas été comptabilisé dans le tonnage total

↘ **853,28 Tonnes**
en 2023



► L'accueil des Professionnels en déchèterie

Les artisans, commerçants exerçant leur activité dans une des communes de Terre de Picardie peuvent venir déposer certains déchets afférents à leur activité, après avoir signé une convention avec la Communauté de communes et moyennant le paiement d'une redevance.

Les artisans, commerçants, administrations, ayant signé une convention, ont une carte d'accès. Les volumes estimés par l'agent de déchèterie sont facturés en fonction des matériaux déposés, selon la grille tarifaire suivante :

DECHET	TARIF
Carton	Gratuit
Ferrailles	Gratuit
Tout venant	25 € / m3
Déchets Verts	12 € / m3
Déchets inertes - gravats	25 € / m3
DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	2 € / unité



En 2023, 77 artisans-commerçants ont fréquenté régulièrement la déchèterie.

Le montant des redevances perçues, pour l'année 2023, s'élève à 22 867 €.

❖ L'APPORT VOLONTAIRE

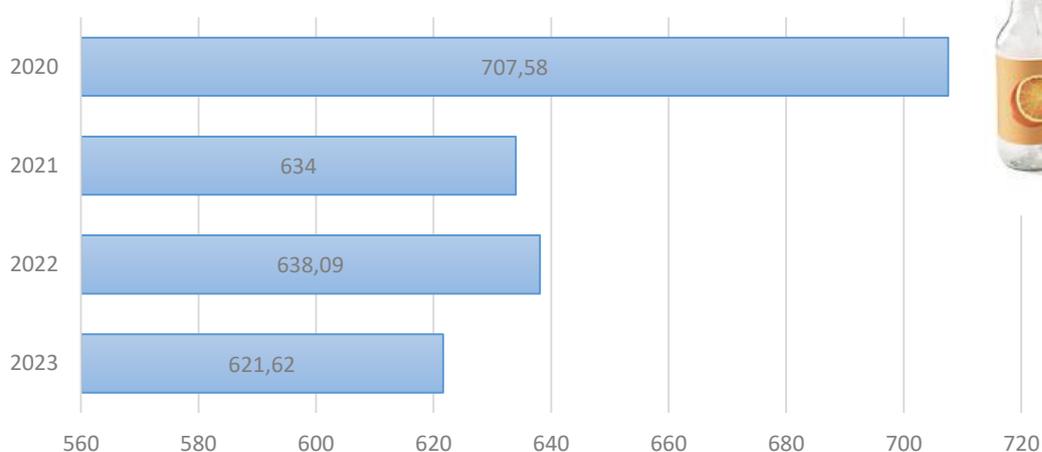
Le Verre :

La collecte du verre est réalisée sous forme d'apport volontaire à l'aide de nombreuses colonnes réparties sur le territoire.

Les communes sont desservies à raison d'une colonne à verre pour 180 habitants. Toutes les communes sont équipées au minimum d'une colonne à verre.

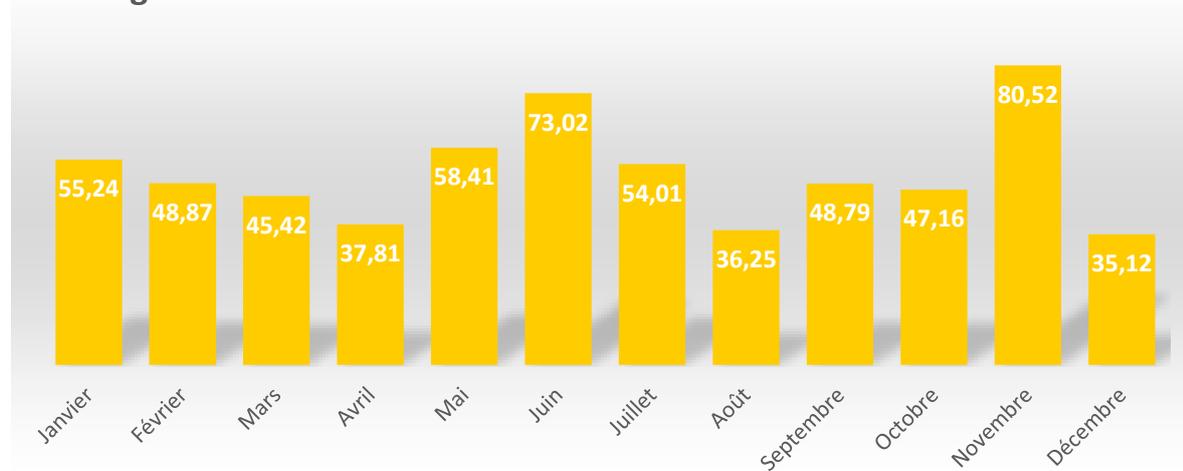
Le flux « Verre » est composé de bouteilles, de canettes et de pots en verre. La collecte est réalisée par la société Minéris (groupe Paté) et gérée par le SMITOM du Santerre.

Evolution des tonnages :



Les tonnages de collecte de l'année 2023 donnent un ratio de **34,02 Kg/habitant**.

Tonnage mensuel collecté



Moyenne mensuelle : 51,80 Tonnes

Tonnage collecté par commune, en 2023 :

ABLAINCOURT PRESOIR	9,75
ASSEVILLERS	13,75
BAYONVILLERS	9,73
BEAUFORT-EN-SANTERRE	7,17
BELLOY EN SANTERRE	5,3
BERNY EN SANTERRE	6,18
BOUCHOIR	14,14
CAIX	18,28
CHAULNES	80,71
CHAVATTE	2,15
CHILLY	6,64
CHUIGNES	2,69
DOMPIERRE-BECQUINCOURT	31,51
ESTREES DENIECOURT	14,39
FAY	3,3
FOLIES	7,31
FONTAINES LES CAPPY	0,49
FOUCAUCOURT EN SANTERRE	6,28
FOUQUESCOURT	5,88
FRAMERVILLE-RAINECOURT	17,08
FRANSART	5,17
FRESNES MAZANCOURT	3,87
GUILLAUCOURT	12,06
HALLU	10,13
HARBONNIERES	48,33
HERLEVILLE	3,81



HYPERCOURT	23,62
LIHONS	10,41
MARCHELEPOT	12,46
MAUCOURT	5,41
MEHARICOURT	20,82
MISERY	2,45
PARVILLERS LE QUESNOY	5,55
PROYART	21,63
PUNCHY	2,4
PUZEAUX	8,42
ROSIERES EN SANTERRE	105,39
ROUVROY EN SANTERRE	5,89
SOYECOURT	5,85
VAUVILLERS	9,42
VERMANDOVILLERS	7,62
VRELY	13,67
WARVILLERS	3,69
WIENCOURT-L'EQUIPEE	10,82

Les Textiles :

Les habitants peuvent également déposer les textiles dans l'un des points de collecte, répartis sur le territoire.

3 collecteurs sur le territoire :

- le Relais
- la Croix Rouge
- A.I.R Ressourcerie



❖ COLLECTE SPECIFIQUE DES ENCOMBRANTS



Terre de Picardie a signé une convention avec Artois Insertion Ressourcerie (A.I.R) pour la collecte en porte à porte des encombrants.

Artois Insertion Ressourcerie est une association œuvrant pour l'insertion et l'environnement.

AIR collecte les encombrants à domicile, sur rendez-vous.

Chiffres 2020 :

Secteur	Nb Apports Volontaires	Nb Débarras	Poids Collectés
TDP	593	180	53,36 T

Chiffres 2021 :

Secteur	Nb Apports Volontaires	Nb Débarras	Poids Collectés
TDP	995	228	48,38 T

Chiffres 2022 :

Secteur	Nb Apports Volontaires	Nb Débarras	Poids Collectés
TDP	805	222	54,12 T

Chiffres 2023 :

Secteur	Nb Apports Volontaires	Nb Débarras	Poids Collectés
TDP	768	225	58,93 T

BILAN TONNAGES 2023

(18 272 habitants)



Déchèterie
4 445 Tonnes



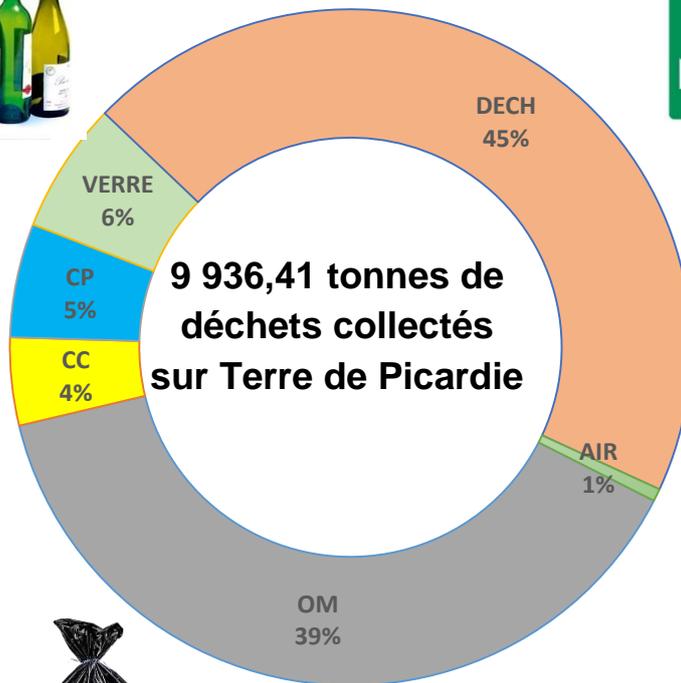
Ressourcerie
59 Tonnes



Verre
622 Tonnes



Emballages Ménagers
958 Tonnes

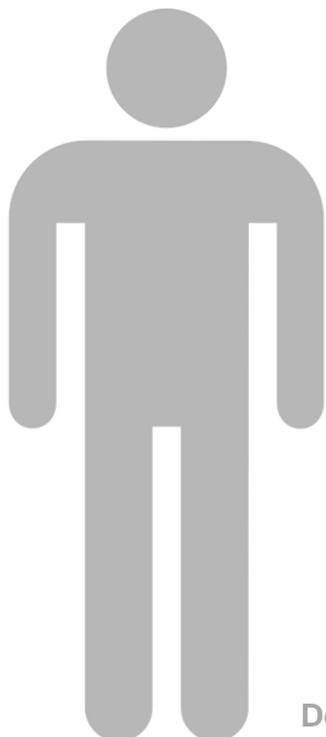


9 936,41 tonnes de déchets collectés sur Terre de Picardie



Déchets Ménagers
3 853 tonnes

Soit 543,81 kg de déchets collectés par habitant et par an



Emballages Ménagers
22,83 kg Corps creux (sac jaune)
29,60 kg Corps plats (sac bleu)



34,02 Kg Verre



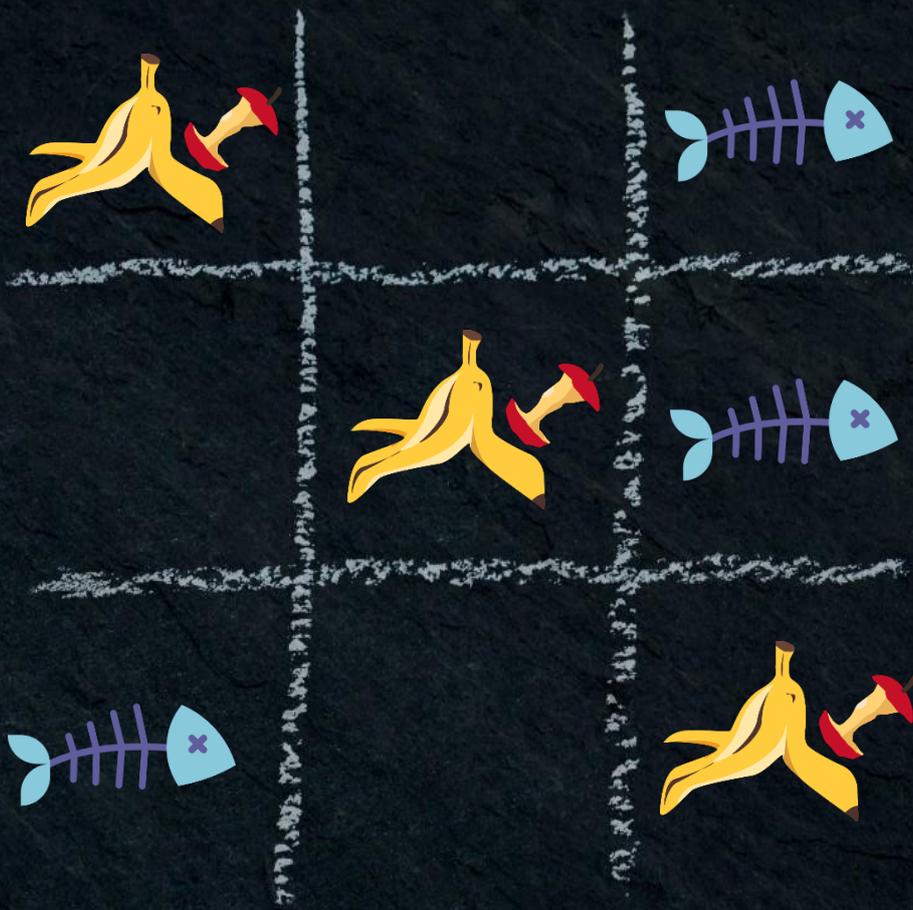
210,85 Kg Déchets Ménagers Résiduels



243,28 Kg Déchèterie



3,23 Kg Ressourcerie



COMMUNICATION ET PREVENTION.

❖ LA COMMUNICATION

✓ Le calendrier de collecte

Comme chaque année, la collectivité a réalisé un calendrier de collecte pour l'année 2023.

2023 CALENDRIER COLLECTE

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA DÉCHÈTERIE depuis décembre 2022 et durant les travaux

- JE PRENDS ma carte d'accès
- JE NE VIENS qu'une seule fois par jour
- J'APPORTE 2m³ de déchets maximum
- JE BÂCHE ma voiture pour éviter les envois
- J'APPLATS mes cartons
- JE TIRE mes déchets pour décharger plus vite

HORAIRES DÉCHÈTERIE (Fermeture mercredi, dimanche et jours fériés)

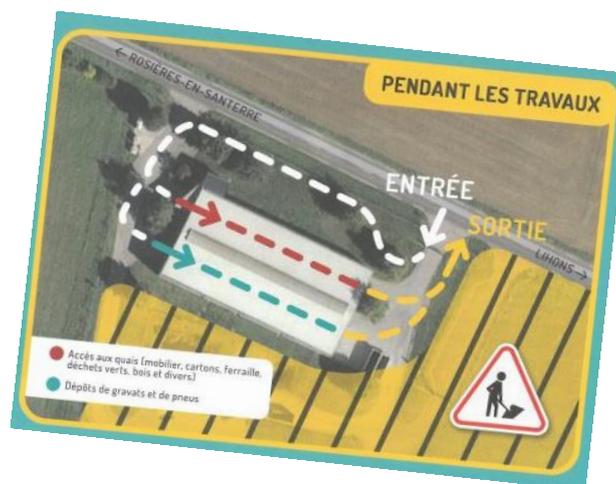
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
08h - 12h				
14h - 18h				

● Collecte des sacs jaunes ● Collecte des sacs bleus ● Collecte des ordures ménagères

⚠ PENSEZ À SORTIR VOS BACS ET VOS SACS LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE

✓ Info Déchèterie.

Une lettre info a été distribuée aux habitants afin de les informer de la nouvelle circulation et des conditions mises en place durant les travaux.



❖ LE PLAN DE PREVENTION

Définition de la prévention des déchets :

La prévention de la production de déchets consiste à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits en intervenant à la fois sur leur mode de production et sur leur consommation. Elle intervient avant l'abandon, le statut de déchet d'un produit.

Actions réalisées en 2023

- Compostage Individuel



En 2023, la mise à disposition de composteurs s'est poursuivie, Terre de Picardie a distribué 71 composteurs.

- Animations scolaires

Des animations en milieu scolaire sont réalisées par le SMITOM, auprès des classes qui en font la demande.

En 2023, 94 animations ont été effectuées ; 1881 élèves ont ainsi été sensibilisés.

	Animations	Nbre anim	Nbre enfant
SCOLAIRE	<i>Tri</i>	16	354
	<i>Recyclage tout un art</i>	13	279
	<i>Jeu stop déchet</i>	12	260
	<i>Lombricompostage</i>	3	66
	<i>Sachons choisir nos achats</i>	7	142
	<i>Atelier des branchés</i>	4	89
	<i>Composter c'est pas sorcier</i>	7	139
	<i>Réduction des déchets 2.0</i>	0	0
	<i>Tous savoir sur le compostage</i>	0	0
	<i>Visites centre de tri</i>	17	346
	<i>Initiation éco-délégué</i>	0	0
	<i>Gasp'rale</i>	5	106
	<i>Stand de sensibilisation</i>	10	100
	Total	94	1881
	Stand de sensibilisation		
<u>Juin</u> : Journée sensibilisation stand "Game of tri" au collège J. Verne ROSIERES EN SANTERRE			

Détails des animations scolaires			
Date	Lieu	Action	Nbre
03/01/2023	Ecole primaire MEHARICOURT	Animation jeu stop déchet + atelier des branchés	42
09/01/2023	RPC HARBONNIÈRES	Animation tri (x4)	85
10/01/2023	Centre de tri SMITOM	Visite CDT (x2) - école primaire Ste famille ROSIÈRES EN SANTERRE	50
10/01/2023	Ecole primaire J. DEBARY ROSIERES	Animation tri + jeu stop déchet	45
02/02/2023	RPC HARBONNIÈRES	Animation recyclage tout un art + jeu stop déchet + atelier des branchés	62
09/02/2023	Ecole primaire MEHARICOURT	Animation recyclage tout un art + atelier des branchés	47
10/02/2023	Ecole primaire J. DEBARY ROSIERES	Animation recyclage tout un art + sachons choisir nos achats	45
28/02/2023	RPC HARBONNIÈRES	Animation tri + lombricompostage + atelier des branchés	61
06/03/2023	RPC PROYART	Animation recyclage tout un art + jeu stop déchet (x2)	55
13/03/2023	Ecole primaire DOMPIERRE BECQUINCOURT	Animation tri (x2)	39
14/03/2023	RPC HARBONNIÈRES	Animation recyclage tout un art	21
20/03/2023	Ecole primaire MEHARICOURT	Animation composter c'est pas sorcier (x2)	40
21/03/2023	RPC PROYART	Animation recyclage tout un art + composter c'est pas sorcier	38
27/03/2023	Ecole primaire R. DOISNEAU CHAULNES	Animation tri (x3) + jeu stop déchet	103
03/04/2023	Ecole primaire DOMPIERRE BECQUINCOURT	Animation composter c'est pas sorcier	19
14/04/2023	Ecole primaire R. DOISNEAU CHAULNES	Animation tri + jeu stop déchet (x3)	105
04/05/2023	Ecole primaire R. DOISNEAU CHAULNES	Animation recyclage tout un art (x2) + lombricompostage	79
09/05/2023	Ecole primaire R. DOISNEAU CHAULNES	Animation sachons choisir nos achats	24
26/05/2023	Ecole primaire DOMPIERRE BECQUINCOURT	Animation composter c'est pas sorcier	17
06/06/2023	Centre de tri SMITOM	Visite CDT (x2) - Ecole primaire MEHARICOURT	46
13/06/2023	Collège Jules Verne ROSIERES	Journée "bien être" stand sensibilisation app."Game of tri"	100
16/06/2023	Centre de tri SMITOM	Visite CDT (x4)- Ecole primaire J. Debary ROSIÈRES EN SANTERRE	46
19/06/2023	Centre de tri SMITOM	Visite CDT (x2)- Ecole primaire R. DOISNEAU CHAULNES	51
20/06/2023	Centre de tri SMITOM	Visite CDT (x3)- Ecole primaire RPC PROYART	59
22/06/2023	Centre de tri SMITOM	Visite CDT (x2)- RPC HARBONNIERES	50
23/06/2023	Centre de tri SMITOM	Visite CDT (x2)- Ecole primaire J. Debary ROSIÈRES EN SANTERRE	44
29/06/2023	Ecole primaire ste famille ROSIERES	Test animation "Gaspi'rale"	19
30/06/2023	Ecole primaire ste famille ROSIERES	Test animation "Gaspi'rale"	28
03/10/2023	Ecole primaire ste famille ROSIERES	Animation recyclage tout un art + jeu stop déchet	40
09/10/2023	Ecole primaire DOMPIERRE BECQUINCOURT	Animation tri (x2)	43
10/10/2023	Ecole primaire ste famille ROSIERES	Animation recyclage tout un art	20
17/10/2023	RPC HARBONNIÈRES	Animation tri + recyclage tout un art + jeu stop déchet	62
19/10/2023	Ecole primaire ste famille ROSIERES	Animation sachons choisir nos achats	21
07/11/2023	Ecole primaire J. DEBARY ROSIERES	Animation tri + recyclage tout un art (x2) + gaspi'rale	83
16/11/2023	RPC HARBONNIÈRES	Animation jeu stop déchet + lombricompostage + composter c'est pas sorcier	60
27/11/2023	RPC HARBONNIÈRES	Animation sachons choisir nos achats (x2)	39
04/12/2023	RPC HARBONNIÈRES	Animation composter c'est pas sorcier	20
12/12/2023	Ecole primaire J. DEBARY ROSIERES	Animation sachons choisir nos achats (x2) + gaspi'rale (x2)	73
TOTAL			1881

- Animations Grand Public – évènements extérieurs

Le stand du SMITOM était présent sur les évènements ci-dessous :

- SARCOM à Rosières en Santerre (novembre)



INDICATEURS FINANCIERS.

❖ LES MARCHES PUBLICS

Le service de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés est réalisé par un ensemble de prestations de services dont une partie est régie par des marchés publics.

LISTE DES MARCHES CONCLUS en 2023 > A 40 000 € HT

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en œuvre de la Tarification Incitative
Marché lancé en 2022 et attribué en février 2023

Prestataire retenu : ECOGEOS

- Accompagnement à la formalisation et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication dans le cadre de la TEOM incitative
Attribué en octobre 2023

Prestataire retenu : L&M

- Fourniture, installation et maintenance d'un logiciel de gestion de la TEOM incitative et de comptabilisation des accès en déchèterie
Attribué en novembre 2023

Prestataire retenu : TRADIM

- Enquête, distribution et fourniture de contenants et de badges en vue de la mise en place d'une TEOM incitative et de comptabilisation des accès en déchèterie
Attribué en décembre 2023

Prestataire retenu : SULO

- Marché de collecte et transport à l'exutoire des ordures ménagères résiduelles, des papiers et des emballages ménagers
Marché lancé en 2023 (attribution 2024)

❖ LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le financement du service de collecte et d'élimination des déchets ménagers est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) facturée aux particuliers et professionnels, les prestations particulières, le soutien des sociétés agréées ainsi que les recettes industrielles.

La TEOM est un impôt assis sur le foncier bâti et à ce titre, elle n'est pas liée à l'utilisation du service ni au volume des déchets collectés.

En 2023, Terre de Picardie a voté pour un taux de 14,5 % sur le territoire pour la TEOM.

❖ BUDGET 2023

	2022	2023
Dépenses Investissement	365 215,63 €	1 555 594,04 €
Dépenses Fonctionnement	1 861 779,88 €	1 926 249,86 €
Recettes Investissement	201 509,50 €	154 863 €
Recettes Fonctionnement	1 947 368,75 €	2 486 733,11 €

Le montant global des dépenses arrêté au compte administratif 2023 se décompose de la façon suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 555 594,04 €
20 - Immobilisations incorporelles (étude)	31 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles (achat matériel)	53 800,28 €
23 - Immobilisations en cours (constructions, travaux)	1 470 293,76 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	154 863 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 700 €
13 - Subventions d'investissement	81 163 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2022	2023
	1 861 779,88 €	1 926 249,86 €
Charges à caractères général	1 046 235,66 €	1 038 477,34 €
6042 - Achats prestations de services	137 827,40 €	41 944,62 €
60611 - Eau et assainissement	220,50 €	258,77 €
60612 - Énergie - Électricité	1 444,22 €	4 542,58 €
60621 - Combustibles	1 201,01 €	1 225,20 €
60622 - Carburants	70,44 €	18 249,90 €
60623 - Alimentation		13,68 €
60631 - Fournitures d'entretien	277,14 €	644,35 €
60632 - Fournitures de petit équipement	2 144,73 €	3 729,73 €
60636 - Vêtements de travail	2 026,31 €	2 058,04 €
6064 - Fournitures administratives		71,27 €
6068 - Autres matières et fournitures	14 220,00 €	58 289,94 €
611 - Contrats de prestations de services	784 625,32 €	811 418,12 €
6132 - Locations immobilières	2 199,08 €	
6135 - Locations mobilières	4 660,54 €	3 514,98 €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	48 818,78 €	427,80 €
615231 - Entretien et réparations voiries		1 179,48 €
61551 - Matériel roulant	7 025,98 €	14 707,19 €
61558 - Autres biens mobiliers	16 272,00 €	20 862,00 €
6156 - Maintenance	5 113,23 €	4 358,34 €
6161 - Assurance multirisques	1 298,64 €	3 735,99 €
6162 - Assurance obligatoire dommage - construction		- €
6184 - Versements à des organismes de formation		1 055,00 €
6226 - Honoraires		32 035,17 €
6231 - Annonces et insertions	2 964,06 €	1 836,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	12 375,40 €	10 978,80 €
6248 - Transports de biens et transports collectifs		126,00 €
6262 - Frais de télécommunications	1 414,88 €	1 063,39 €
63512 - Taxes foncières	36,00 €	- €
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules		151,00 €
Charges de personnel	143 622,00 €	203 231,00 €
Dotations aux amort.	49 077,00 €	73 700,00 €
Autres charges de gestion courante	622 845,22 €	610 841,52 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2022	2023
	1 947 368,75 €	2 486 733,11 €
013 - Atténuations de charges	16 812,36 €	6994,44 €
70 - Produits des services, et ventes diverses	33 339,00 €	30833,50 €
73 - Impôts et taxes	1 642 263,00 €	1 756 533,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	241 366,84 €	197 594,17 €
77 - Produits exceptionnels	13 587,55 €	494 778,00 €



**FAITS
MARQUANTS 2023
PROJETS ET
PERSPECTIVES.**

❖ LES FAITS MARQUANTS 2023.

🚦 La Tarification incitative

La tarification incitative est un mode de financement qui cherche à corriger la déconnexion entre la production de déchets et la tarification du service public de gestion déchets, pour davantage d'équité entre les usagers du service.

Ecogéos a été recruté en tant qu'AMO pour accompagner Terre de Picardie dans la mise en place de la Tarification incitative.

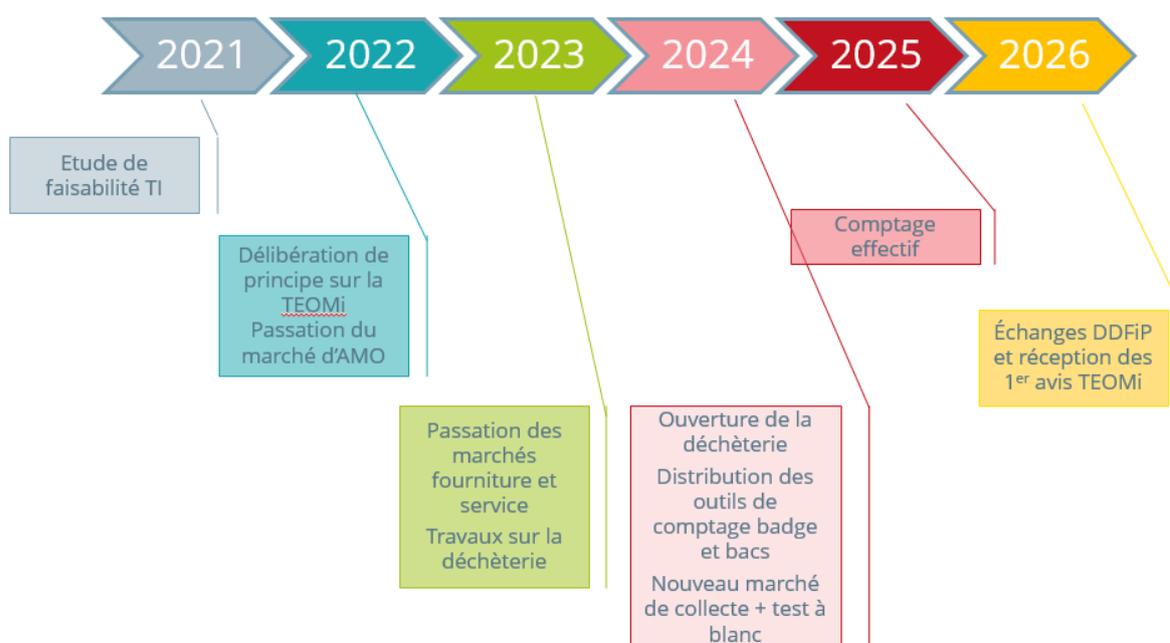
L'année 2023 a essentiellement été consacrée au lancement des différents marchés.

6 réunions de COPIL ont été effectuées ainsi qu'une réunion d'information à destination des élus et des secrétaires de mairie



Calendrier de déploiement

23



🚦 Préparation du tri à la source des biodéchets

La loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source des biodéchets au plus tard le 1^{er} janvier 2024.

Chaque collectivité est libre de définir l'organisation qui lui convient le mieux : collecte en porte à porte ou en point d'apport volontaire, proposition de composteurs individuels

pour ceux qui le souhaitent, mise en place de composteurs de quartiers ou en pied d'immeuble.

Le SMITOM étant compétent en matière de « traitement » des déchets, il va inscrire cette politique de biodéchets au sein de sa politique de prévention et réduction des déchets.

Novembre 2023 : Proposition de déploiement sur 3 axes/cibles :

1. Etablissements publics gros producteurs si « assimilés » dont les déchets sont gérés par la collectivité (établissements scolaires, EHPAD, hôpitaux, collectivités...)
2. Compostage individuel : Ménages disposant d'un domicile avec « extérieur »
3. Compostage partagé : Ménages ne disposant pas d'un domicile avec « extérieur » (habitat vertical, maison de ville, habitat urbain dense...) en 2024

Reconstruction de la déchèterie

Les travaux pour la construction de la nouvelle déchèterie ont démarré en début d'année.

Le déménagement de l'ancien bâtiment vers la nouvelle déchèterie a eu lieu les 28 et 29 décembre 2023.



L'ouverture de la nouvelle installation est fixée au 02 janvier 2024.

LES GRANDES ETAPES DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE DECHETERIE

JANVIER

Démolition des quais existants et des voiries
Décapage de la terre végétale



FEVRIER

Pose de l'assainissement EP et EU et bassin d'infiltration



Traitement à la chaux et mise à niveau de la plateforme
Emplacement des futurs quais

MARS



Terrassement des quais
Emprise du bâtiment



AVRIL

Bâtiment : Pose des prémurs - Fondation



Pose des prémurs de la zone broyate

MAI

Finition des quais
Bâtiment : ferrailage du plancher
Démarrage clôture



JUIN



Bâtiment : finition gros œuvre / charpente
Portails / clôture



JUILLET

Réalisation ossature auvent
Pose du bac acier



AOÛT

Mise en place des garde-corps
et autres dispositifs de sécurité



SEPTEMBRE

Pose du bardage extérieur



OCTOBRE

Borduration et
places de parking



Aménagement intérieur des locaux



Pose de la
cuve incendie



NOVEMBRE

Enrobés



DECEMBRE

Bâtiment : finition
Déménagement



Pose de la
signalétique



❖ Projets et perspectives pour 2024

Ouverture de la nouvelle déchèterie

Déploiement du tri a la source des biodéchets

Déploiement des axes :

- Compostage individuel : poursuite du programme « compost et vous »
- Compostage pour les gros producteurs : en 2024, généralisation du compostage des déchets de cantine des écoles de Terre de Picardie, centralisé aux ateliers techniques à Estrées. Le SMITOM prévoit de doubler la capacité du composteur actuel.
- Compostage partagé dans les communes, le SMITOM prévoit en 2024 :
 - 2 sites de 2 composteurs à Chaulnes
 - 2 sites de 2 composteurs à Rosières
 - 1 site de 2 composteurs à Harbonnières

La Tarification incitative

L'année 2024 sera consacrée à la mise en œuvre de la Tarification Incitative.

- Enquête en porte à porte auprès des usagers du service
- Distribution des nouveaux bacs pucés
- Distribution des nouveaux badges d'accès à la déchèterie



TERRE DE PICARDIE
Avenue de Haute Picardie
80200 ESTREES-DENIECOURT
Tel : 03.22.85.14.14

www.terredepicardie.fr